

Courcôme Infos

Bulletin communal d'informations



Décembre
2012



Echos du 95e congrès des Maires de France

Cette année, ce sont près de 12 000 Maires qui se sont déplacés Porte de Versailles à Paris pour assister au 95e congrès annuel de l'AMF. Parmi la quarantaine d'élus charentais présents, une poignée seulement de Maires du Nord-Charente. C'est peu ! Et c'est bien dommage car la qualité des intervenants et les débats qui ont suivi ont été à la hauteur du thème général proposé : « Les territoires, acteurs d'un monde en mutation ! ».

En effet, le congrès 2012 s'inscrivait dans une démarche prospective annonçant une année 2013 qui sera marquée par une nouvelle étape de la décentralisation.

D'emblée, Jacques Pélistard, Président de l'AMF, justifiait ce choix : « Notre société évolue et l'adaptation des territoires à ces bouleversements nous semblait cette année une thématique importante. Les contraintes actuelles sont vécues chaque jour par les Maires. C'est donc important dans un congrès comme celui-là de réfléchir aux remèdes qu'on peut apporter, d'autant qu'une nouvelle législature vient de commencer ».

Ce sont sans doute ces inquiétudes et ces interrogations des élus sur le devenir des collectivités qui ont conduit le Président de la République, le Premier ministre, l'ensemble du gouvernement, mais aussi des Présidents du Sénat et de l'Assemblée Nationale à se rendre Porte de Versailles pour apporter leur contribution aux travaux dès le premier jour de ce congrès.

(lire quelques échos de cette manifestation en pages intérieures)

AGENDA
DE DECEMBRE

À COURCÔME :

Dimanche 2 : 15h00
Salle socio-culturelle
Conte musical burlesque gratuit

Vendredi 7 Samedi 8 :
Salle socio-culturelle
Journée Téléthon

Mercredi 12 :
Visite de Mme la Sous-préfète de Confolens à la mairie

Vendredi 14 : 18h
Salle socio-culturelle
Soirée spectacle arbre de Noël pour les enfants de la commune. Gratuit, ouvert à toute la population.



Samedi 15 :
Salle socio-culturelle
Soirée diapo du comité des fêtes

AUX ALENTOURS...
Vendredi 7 : 17h-20h
Don du sang salle des fêtes de Villefagnan



À noter

LES PETITS COPAINS DE KIRIKOU

Prochain rendez-vous des enfants de 0 à 3 ans et de leurs accompagnatrices, salle socio-culturelle de Courcôme :

vendredi 7 décembre de 9h30 à 11h30.

Atelier gratuit. Ouvert à tous.

TRI SELECTIF

COLLECTE DES SACS JAUNES :

Lundi 3 décembre

Lundi 17 décembre

Lundi 31 décembre

(Sortez vos sacs la veille au soir)

SACS NOIRS

En raison des jours fériés de Noël et du 1^{er} de l'An, le ramassage des sacs noirs sera décalé des vendredis 28 décembre et 4 janvier au **samedis 29 décembre et 5 janvier.**

PERMANENCES DU DEPUTE

Le député de la circonscription Jérôme Lambert tiendra ses permanences sur notre canton pour le mois de décembre :

Jeudi 13 décembre
14 h 00 - Mairie de THEIL-RABIER

Vendredi 14 décembre
17 h - Mairie de RAIX

Pour contacter votre député Jérôme Lambert :
Secrétariat parlementaire, le Bourg, 16230 JUILLÉ.

Tél : 05-45-39-00-09.

Fax : 05-45-39-91-74.

Courriel :

jlambert@assemblee-nationale.fr

Côté congrès

La journée d'un maire Porte de Versailles est toujours un subtil dosage entre le hall où se tient le Congrès annuel de l'AMF et les autres halls dédiés au Salon des maires et des Collectivités locales. Chaque jour, l'élu doit ainsi faire son choix entre les deux manifestations.

Aller au Congrès, c'est prendre place dans le grand auditorium de plusieurs milliers de places (et toujours plein à craquer !) pour assister à la séance solennelle d'ouverture, aux différents rapports et participer aux grands débats d'actualité. C'est aussi échanger avec d'autres élus du territoire au cours d'ateliers thématiques. Pas moins de 80 ateliers étaient programmés cette année, sur des sujets aussi variés que les finances locales, la sécurité

Cette année, le Congrès s'est interrogé sur l'évolution de la France et de ses habitants dans les vingt prochaines années. Pour les élus, chargés de missions très quotidiennes, mais aussi de porter les projets à long terme de leurs collectivités, il était essentiel de comprendre les mutations de la société. L'ambition des débats était aussi de montrer qu'ils en sont les acteurs. Avec, en toile de fond, la crise financière, économique et sociale, qui les oblige chaque jour à se poser des questions sur la manière de gérer la collectivité dont ils ont la charge. De nombreux dossiers sensibles ont donc été traités au cours de ces trois journées. Autant de sujets de préoccupation pour les citoyens et donc, pour les élus locaux. Bref retour sur quelques déclarations fortes de ce 95^{ème} congrès très intéressant.

«PARIER SUR L'INTELLIGENCE COLLECTIVE DES MAIRES »

Jacques Pélissard, Président AMF
Par ces mots, en souhaitant la bienvenue au Président de la République, J.PELISSARD a rappelé l'importance et le rôle des maires qui, « en première ligne », doivent souvent « recoudre le tissu social ». Soulignant au passage que les charges pesant sur les collectivités ne cessent d'augmenter alors que les dotations diminuent !

« LA DEMOCRATIE A BESOIN DES COMMUNES »
(François Hollande, lors de la séance d'ouverture du congrès)

« A qui d'autre s'adresser pour parler des enjeux du pays qu'aux Maires de France, dont le rôle est irremplaçable et qui représentent le pays dans toute sa diversité ? »

Le Chef de l'Etat est venu proposer un « pacte de confiance » aux élus dont la tâche est « de plus en plus difficile ». Il a ensuite tour à tour évoqué les sujets d'actualité, notamment la réforme scolaire, le mariage pour tous, l'effort de redressement des comptes publics, la mise en place d'un Haut Conseil des Territoires, le statut de l'élu, l'emploi, la transition énergétique, « le poids des normes devenu inacceptable »,.... Avant de conclure: « A nous de donner à la génération qui vient le destin qu'elle mérite ! ».

« DE LA CONFIANCE ET DE L'AUDACE ! »
(André Laignel)

Le secrétaire général de l'AMF a souhaité que ce congrès permette de « faire connaître à l'Etat la position des Maires de France » au moment où se présentent des textes « qui peuvent entraîner beaucoup de bouleversements ! » notamment dans le cadre de la réforme des collectivités territoriales.

DEBAT SUR LA DECENTRALISATION
avec Manuel Valls,
Ministre de l'Intérieur

Manuel Valls a profité du débat sur la nouvelle organisation de l'Etat pour aborder le problème des prochaines échéances électorales.

S'agissant des élections municipales, elles resteraient fixées en Mars 2014; Elles seraient suivies à l'automne des élections des sénateurs et des députés européens.

Par contre, les élections des nouveaux conseillers généraux et régionaux seraient repoussées d'un an, en 2015.

A cette occasion, la carte des cantons devrait être réformée, entraînant la disparition de certains cantons.

Le conseil « général » serait remplacé par un conseil « départemental », les conseillers généraux prenant alors le nom de conseillers « départementaux ».

Deux conseillers départementaux seraient élus dans chaque canton et devraient se présenter aux électeurs en « binôme » composé obligatoirement d'un homme et d'une femme.

Il est également question d'abaisser le seuil du scrutin de liste proportionnel à deux tours aux communes de 1000 habitants, au lieu de 3500 habitants actuellement, chaque liste devant respecter la parité hommes-femmes.





ou côté Salon ?

publique, l'école, les services, l'intercommunalité, l'égalité numérique et le développement des territoires ruraux, l'urbanisme et le logement, l'Europe,...

Mais chaque jour, le congressiste se ménage inévitablement quelques moments de pause pour se rendre « côté Salon ». Le Salon des Maires et des Collectivités Locales, c'est 800 exposants qui, parallèlement au Congrès, donnent rendez-vous aux élus pour répondre au mieux à leurs besoins et à la concrétisation de leurs projets. Le principal atout du Salon, c'est une mise en concurrence immédiate, un gain de temps appréciable et, bien sûr, des opportunités financières à saisir, avec des remises promotionnelles sur les achats éventuels.

QUELQUES ECHOS DES ATELIERS auxquels j'ai participé lors de ce 95ème congrès

ECOLE : « L'Ecole est une priorité nationale ! » (Vincent Peillon, ministre de l'Education Nationale)

L'annonce de la participation du ministre à cet atelier consacré à la réforme des rythmes scolaires avait drainé une foule d'élus qui n'ont pas hésité à interpeller V. Peillon. Pédagogue, le Ministre a pris le temps de préciser les enjeux de la réforme « au cœur de la priorité nationale ».

« Une année supplémentaire (jusqu'en 2014) est prévue pour son application mais les communes et les écoles qui seront prêtes pourront, si elles le désirent, s'engager dès la prochaine rentrée ! »

EGALITE NUMERIQUE DES TERRITOIRES

En réponse à un maire qui lui disait : « Les communes sont en colère car, si le numérique est source d'espoir pour le monde rural, elles ne survivront pas si elles doivent attendre 50 ans pour obtenir le très haut débit ! », **la ministre Fleur Pellerin** a déclaré, devant une salle comble :

« La fracture numérique est insupportable et le très haut débit est aujourd'hui un enjeu d'aménagement du territoire aussi important que l'est la desserte en eau et en électricité ! »

SERVICES A LA POPULATION :

En présence de **Marisol Touraine, ministre des Affaires Sociales et de la Santé**, c'est la question de la santé publique, et notamment la désertification médicale, qui a occupé la majeure partie du débat. Devant la mise en cause du comportement technocratique des Agences Régionales de Santé (A.R.S) et de la difficulté de dialoguer avec elles, la Ministre a assuré que « tout un ensemble de mesures serait pris dans quelques semaines », avec en priorité, la mobilisation des A.R.S qui, selon elle, « n'ont pas assez pris en compte la réalité des besoins territoriaux et les attentes légitimes des élus et de la population ».

INTERCOMMUNALITE : « Une année charnière pour les communes »

(**Jacqueline Gourault, sénatrice, présidente de la commission nationale sur l'Intercommunalité**)

« Nous venons de vivre une année charnière où la question centrale a porté sur la réorganisation de la carte de nos intercommunalités ». Elle a rappelé la mobilisation de l'AMF pour que « le principe de concertation entre l'Etat et les élus puisse se poursuivre sur l'évolution des périmètres des futures nouvelles communautés de communes ». Comme c'était prévisible, de nombreux témoignages venus de la salle ont porté sur les difficultés liées au transfert des compétences, à la fiscalité et à la gouvernance de ces nouvelles structures intercommunales. Les problèmes liés à la prise de la compétence scolaire (compétence optionnelle, faut-il rappeler !) ont été également soulevés par de nombreux intervenants.

Même si cet atelier n'a pas apporté de réelles solutions à tous les problèmes souvent liés aux fusions de communautés, il est des témoignages qui sont toujours bons à entendre ! Dommage simplement que nous n'ayons été que trois ou quatre élus du secteur à avoir été présents à ces échanges !

ECHO DU SALON



Cette année encore,
au
Salon des Maires.
j'ai joué
le « Père Noël »
pour la commune .

Avec l'accord du
Conseil Municipal,
j'ai profité des offres
promotionnelles,
pour ramener dans
ma besace :

-5 tables et
10 bancs
supplémentaires
pour mettre sous la
halle-auvent.

-pour compléter l'a-
ménagement de la
place:
-5 grandes
poubelles en bois
et
un nouvel abri-bus
(l'ancien prendra le
chemin de Magnez)

-2 radars
« pédagogiques »
mobiles qui pourront
être déplacés dans
les villages comme
aux différentes
entrées du bourg
pour contrôler et
indiquer la vitesse
des véhicules !

Michel Duchiron



Courcôme pratique...

Courcôme



un village à découvrir

Commune de Courcôme
Le Bourg
16240 COURCÔME

Téléphone : 05 45 31 01 68

Télécopie : 05 45 30 33 65

Messagerie :

mairiedecourcome@wanadoo.fr

Ouverture du secrétariat :

Lundi, mercredi, jeudi et vendredi
de 10 h à 12 h.

Agence postale communale :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi

de 9 h à 12 h 30

mercredi de 10 h 30 à 12 h 30.

Tél : 05 45 31 00 23

(Point accès Internet)

Bibliothèque municipale :

Samedi de 14h à 16h

Maison des associations.

Directeur de publication :

Michel DUCHIRON

Impression : Mairie de Courcôme

Distribution : foyers de la commune

Information gratuite

Sites internet : www.courcome.eu

www.courcome.fr

Dépôt légal Bibliothèque de Poitiers

Notez le dès à présent. Courant janvier :

Nouveaux tarifs des timbres au
01/01/2013 :



Timbre rouge

0,63 €

Lettre prioritaire



Timbre vert

0,58 €

Lettre verte



Timbre gris

0,55 €

Lettre écopli

Courcôme infos de A à Z...

Atelier Paléo

Depuis mercredi 28 novembre, l'atelier de paléontologie est mis en fonction. C'est **gratuitement** que les jeunes de 8 à 16 ans sont accueillis les mercredis après-midi dans l'atelier de 14h jusqu'à 17h. Inscription préalable à la mairie de Courcôme, activité limitée à 20 participants.



Comité des fêtes

La balade de fin d'année aura lieu **samedi 15 décembre**.

Rendez-vous pour le départ à 14h30 devant la mairie. Pot de l'amitié au retour.

A partir de 18h30, rassemblement salle socio-culturelle pour une soirée diaporama (sur grand écran) des photos prises tout au long de l'année. Amenez votre panier garni pour un pique-nique collectif. Ouvert à tous.

Congés annuels

Le **secrétariat de mairie** sera fermé les lundi 24 et mercredi 26 décembre, puis les lundi 31 décembre et mercredi 2 janvier 2013.

L'**agence postale communale** sera fermée du lundi 24 décembre au mercredi 2 janvier 2013 inclus.

La **bibliothèque municipale** sera fermée les samedis 8 et 29 décembre.

INTERLUDE

Comme chaque année, l'association Interlude en partenariat avec la CDC du Pays de Villefagnan propose un spectacle de Noël gratuit pour les enfants âgés de 3 à 12 ans (ainsi qu'à leur famille).

Spectacle musical

**« Mange ta soupe »
mercredi 19 décembre - 15h
salle des fêtes de Longré.**

Un goûter sera offert à l'issue du spectacle.

Dépôt de pain

En attendant le dénouement de l'affaire de la boulangerie, un dépôt pain continue d'être organisé chaque jour, jusqu'à nouvel ordre, à l'agence postale.

Elections

Chambre d'Agriculture

Les listes électorales des électeurs votant individuellement sont consultables en mairie depuis le 29 novembre.

Listes

électorales

Dernier jour pour s'inscrire sur les listes électorales : lundi 31 décembre 2012.

A cet effet, une permanence sera assurée à la mairie ce jour là de 10h à 12h.

Messe

Messe le dimanche 9 décembre à 10h30, église Notre-Dame de Courcôme.

RAPPEL : Les personnes qui n'auraient pas encore rendu leur enquête sur l'église de Courcôme ont jusqu'au 15 décembre pour le remettre à l'abbé Mangon Jean-Pierre (Grand'Rue, à côté du restaurant Le Gensac).

Noël des enfants

La municipalité offre aux enfants de la commune un spectacle en guise de cadeau de Noël. Il s'agit d'un moment musical et familial présenté par J.Luc ALGOURDIN :

**«Petit concert pas ordinaire»
vendredi 14 décembre**

Début du spectacle à 18h

Après le spectacle, visite du Père Noël et apéritif buffet. Toute la population est cordialement invitée.

Recensement de la population

Toute la population de Courcôme sera recensée entre le jeudi 17 janvier et le samedi 16 février 2013. C'est Anthony David, jeune Courcômois, qui a été désigné comme agent recenseur et qui sera habilité à passer chez vous.



Vacances scolaires

Les élèves des écoles maternelle et primaire ainsi que ceux du collège, seront en vacances du vendredi 21 décembre au soir jusqu'au lundi 7 janvier au matin.

Vie de l'école

Les élèves de 3 écoles du RPI (Courcôme, La Faye, Charmé) se rassembleront vendredi 21 décembre après-midi, salle socio-culturelle de Courcôme, pour leur traditionnel goûter de Noël.

Village fleuri

Pour 2012, le jury a décerné à la commune de Courcôme le **2e prix départemental** dans la catégorie communes inférieures à 500 habitants.

Joyeux Noël

